



FORMULAIRE DE CREATION ou MUTATION

LICENCE JOUEUR ou DIRIGEANT

SAISON 2019 / 2020

RENOUVELLEMENT !

Vous avez reçu le mail de la FFHB afin de renouveler votre licence. Vous devez cliquer sur ce lien et suivre les instructions. Il vous sera demandé de télécharger l'attestation du questionnaire de santé* (datée et signée par vos soins) ainsi que l'autorisation parentale de la FFHB (pour les mineurs).

Attention ! Ce lien n'est valide que pour une durée de 15 jours.

Si vous ne recevez pas ce mail, manifestez-vous auprès du PeCH' à l'adresse : licences.pech@gmail.com

***QUESTIONNAIRE SANTE 2019/2020** : Pour cette nouvelle saison, vous n'aurez peut-être pas besoin de vous rendre chez votre médecin. Votre certificat médical de la saison passée est encore valable.

Pour cela, il vous suffit de répondre au questionnaire de santé de la FFHB et de remplir l'attestation, ci joint.

Selon vos réponses, vous saurez si vous avez besoin de fournir ou pas nouveau certificat médical.

Vous devrez ensuite numériser l'attestation du questionnaire santé, et l'ajouter à votre licence (via le lien reçu)

N'hésitez pas à nous contacter si besoin.

Pour confirmer votre inscription veuillez donner au club :

- Chèque + chèque de caution pour les mutations
- Règlement intérieur du club signé
- Attestation du questionnaire de Santé ou l'original du certificat médical
- La fiche équipement
- Pour les Séniors : Chèque de caution de 30€ «action Club»

CREATION ou MUTATION

ETAPE 1 : Pour une création ou une mutation : Envoyez les renseignements suivants à l'adresse : licences.pech@gmail.com :

Nom – Prénom :

Joueur **Dirigeant**

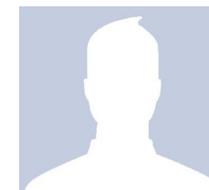
Date et Lieu de Naissance :

Adresse postale :

Code postal et Ville :

Téléphone :

Adresse mail valide et usuelle :



@

ETAPE 2

Vous recevrez ensuite un mail de la fédération française de handball avec un lien à suivre pour créer votre licence. (Vérifiez dans vos spams et indésirables)

Il suffira de préparer les docs scannés (à l'endroit) suivant
Tous les formats fonctionnent, max 500 ko :

- une photomaton cadrée et ajustée (**Type photo d'identité**)
- la carte d'identité ou livret de famille
- le certificat médical de la FFHB mention HANDBALL en COMPETITION
- l'autorisation parentale de la FFHB pour les – 18 ans.

Puis cliquez sur « valider »

ATTENTION !

Si les documents ne sont pas lisibles et correctement scannés, la photo d'identité non cadrée, le dossier sera renvoyé par la FFHB et la procédure sera à refaire.

**Une fois votre dossier complet,
Votre licence sera qualifiée et envoyée par mail
par la FFHB !**

L'équipe du secrétariat
lepech31140@gmail.com

06.30.86.68.45

<http://hbc-les-coteaux.blogspot.fr> / www.facebook.com/hbc.lescoteaux



AUTORISATIONS & REGLEMENT INTERIEUR

PeCHBONNIEU COTEAUX HANDBALL

Saison 2019-2020

(À lire et à rendre, signé)

MAIL A INSCRIRE EN CAPITALE

@

@

Ce mail est le lien le plus important pour vous. Les infos, les heures de matchs, votre licence et tous les avantages que vous pourrez en tirer seront diffusés à cette adresse.

Une adresse erronée et toute la procédure d'inscription sera nulle.

Un second mail est possible pour la diffusion des infos internes.

NOM
PRENOM
AGE
EQUIPE

PORTABLE (s)

POUR LES MINEURS :

Je soussigné autorise mon enfant à s'inscrire au Pechbonnieu Coteaux Handball

- J'autorise mon enfant à utiliser les véhicules des accompagnateurs pour se rendre aux matchs
- J'autorise le PeCH' à utiliser l'image de mon enfant pour le site du club, affiches, infos, calendriers...
- J'autorise le PeCH' à prendre toute mesure concernant l'hospitalisation de mon enfant en cas d'accident

LES DIRIGEANTS S'ENGAGENT à proposer une formation de qualité, donner à chacun les moyens de s'épanouir, développer la convivialité autour du handball, être à l'écoute des attentes de ses licenciés. Choisi par le bureau par ses compétences et ses aptitudes, l'entraîneur a toute autorité en matière de choix tactiques et techniques pour la composition et la direction de l'équipe qu'il entraîne. Tout membre de l'encadrement sportif doit être un exemple pour les joueurs, il devra prévenir les parents à l'avance en cas d'absence.

L'ADHERENT S'ENGAGE à

- rendre le dossier d'inscription complet, en ligne et à son club, sans cela, aucun match ne pourra être joué
- être présent et ponctuel à tous les entraînements
- prévenir l'entraîneur en cas d'absence
- s'organiser pour être disponible et ponctuel les jours de matchs
- respecter les arbitres, ses coéquipiers, les adversaires, son entraîneur, et les contraintes des compétitions
- respecter les installations et le matériel
- participer aux sélections départementales, régionales, nationales lorsqu'il y est convoqué
- participer à un événement au moins organisé par le club

LES PARENTS S'ENGAGENT à respecter les décisions des entraîneurs, des arbitres, s'efforcer d'accompagner et encourager les enfants, à participer selon leurs disponibilités, à la vie du club. Ils s'engagent à n'avoir aucun comportement pouvant nuire de quelques façons que ce soit à l'intégrité physique et la sécurité des enfants confier à la responsabilité du club. Dans un but constructif, tout parent s'engage à signaler tout problème et à soumettre toute critique directement aux dirigeants du club. Les parents doivent s'assurer à ne jamais laisser leurs enfants sans surveillance sur le complexe sportif ou dans les tribunes, ils doivent confier personnellement leur enfant directement à l'éducateur avant de les quitter.

Le Bureau du PeCH' se réserve le droit d'exclure de la vie du club toute personne (parents ou enfants) qui ne ferait pas l'effort de respecter ces règles. Dans ce cas, le joueur exclu se verrait rembourser la quote-part club sur les trimestres non entamés. De plus, lorsqu'un carton rouge direct sera donné lors d'un match, le club convoquera une commission sportive qui statuera sur le remboursement partiel ou intégral de l'amende, ainsi que sur la nature de la sanction en interne (par exemple, arbitrer des matchs jeunes ...)

Une fois la licence faite, le club ne pourra en aucun cas, ni faire machine arrière, ni rembourser le joueur. Chacun peut bénéficier de maximum trois séances d'essais gratuits avant de générer sa licence.

Les joueurs / joueuses Séniors devront donner un chèque de caution de 30 euros, qui ne sera pas encaissé et qui leur sera restitué après avoir effectué une « action club » (table de marque, buvette, organisation événement ou tournoi, animation vie du club, membre actif du CA, arbitrage, ...)

Tout joueur intégrant le club par mutation devra donner un chèque de caution, correspondant au tarif de sa mutation. Ce chèque ne sera pas encaissé et lui sera restitué quand il aura honoré son engagement auprès du club pour deux saisons.

Le bureau du PeCH' vous souhaite une bonne saison au sein du club.

Date et signature
de l'adhérent :

Date et signature
du représentant légal :



PeCHBONNIEU COTEAUX HANDBALL

TARIFS DES COTISATIONS

SAISON 2019/ 2020

* ne comprend pas le lot d'équipements, *un Tee-shirt Offert par licencié*

CATEGORIES	COTISATIONS PACK LICENCE	
	avant le 30 juin 2019	après le 30 juin 2019
Dirigeants - Entraîneurs – Parents référents	Gratuit *	Gratuit *
ECOLE 6 ans à 9 ans né(e) 2011 2012 2013	165 €	175 €
-11 ans né(e) en 2009 et 2010	165 €	175 €
-13 ans né(e) en 2007 et 2008	165 €	175 €
-15 ans né(e) en 2005 et 2006	170 €	180 €
-18 ans né(e) en 2002, 2003 et 2004	190 €	200 €
Séniors & Loisirs (+16ans) à partir de 2001	190 €	200 €
SI PLUSIEURS COTISATIONS PAR FOYER :	SECONDE LICENCE -30% ** TROISIEME LICENCE : -50% ** ** la réduction s'applique sur la cotisation la moins chère	



FFHANDBALL

ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Pour le renouvellement de ma licence Handball

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFHandball, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé fixé par arrêté du ministre chargé des sports daté du 20 avril 2017 et publié au *Journal officiel* du 4 mai 2017.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

Conformément aux dispositions de l'article D. 231-1-4 du Code du sport,

J'ai répondu **NON** à chacune
des rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je transmets la
présente attestation au club
au sein duquel je sollicite le
renouvellement de ma
licence*

J'ai répondu **OUI** à une ou
plusieurs rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je suis informé
que je dois produire à mon club
un certificat médical attestant
l'absence de contre-indication à
la pratique du handball, établi
après le 1^{er} juin.*

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions réglementaires de la FFHandball relatives au certificat médical (article 30.2 des règlements généraux et articles 9 à 16 du règlement médical), disponibles dans l'Annuaire sur le [site Internet de la fédération](#)).

NOM et prénom :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

Dans le cas où le licencié concerné est mineur :

Nom et prénom du représentant légal :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

16, avenue Raspail - CS 30312 | T. +33 (0)1 46 15 03 55 | ffhb@ffhandball.net
94257 GENTILLY Cedex | F. +33 (0)1 70 76 65 92 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00036 / N° APE : 9319 Z



Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,
Vu le code du sport, notamment ses articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et D. 231-1-1 à D. 231-1-5,

Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé " QS-SPORT "

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON. DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		



CERTIFICAT MÉDICAL

(Article L231-2 du code du sport)

Je soussigné(e), docteur

certifie avoir examiné ce jour M. M^{lle}

né(e) le (jj/mm/aaaa) :

et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir.

Date (jj/mm/aaaa) :

Signature et tampon du praticien
obligatoires

Données morphologiques facultatives communiquées pour permettre une analyse globale fédérale anonymée :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

16, avenue Raspail - CS 30312 | T. +33 (0)1 46 15 03 55 | ffhb@ffhandball.net
94257 GENTILLY Cedex | F. +33 (0)1 70 76 65 92 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00036 / N° APE : 9319 Z

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHandball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

En outre, si cela était nécessaire, j'autorise le transfert de mon enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.

Dans le cas où mon enfant sollicite une licence « pratiquant », notamment en compétition :
Conformément aux dispositions de l'article R232-52 du Code du sport,

j'autorise

je refuse



tout préleveur, agréé par la Française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la Fédération internationale (IHF) ou la Fédération européenne de handball (EHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé.

dans ce cas :

Je reconnais avoir pris connaissance de l'absence d'autorisation parentale pour le mode de prélèvement susvisé est constitutif d'un refus de soumettre mon enfant à ce contrôle antidopage et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires (au minimum 2 ans de suspension ferme pour la 1^{re} infraction)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la FFHandball et les accepte.

Nom et prénom du représentant légal :

Nom et prénom du mineur ou majeur protégé :

Nom du club :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à

Signature:

